



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 3 mars 2020

L'an deux mille vingt le 3 mars à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Philippe LETOURNEL, Jacques BENARD, Jean-Luc BOURGEAUX, Joseph BOIVENT, Yannick NADESAN, Jean RONSIN, Marc HERVE, Mesdames Valérie FAUCHEUX et Sandrine ROL

Pouvoir : de M. MANGELINCK à M. NADESAN, de M. BONNIN à M. RONSIN, de M. SIELLER à M. LETOURNEL

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Madame Evelyne PANNETIER, Messieurs Nicolas BELLOIR, Joël SIELLER, Jean-Luc MANGELINCK, Philippe BONNIN

Assistaient également : Messieurs Jean-Jacques LEON Comptable public Olivier ROUSSE de la DDTM35, Madame Martine JOUANNET du Symeval, MM. DECONCHY et TROUSLARD du SMG35

Secrétaire de séance : Monsieur Marc HERVE

Nombre de Membres du Comité présents : 10

Nombre de Membres du Comité votants : 13

Date de la convocation : le 20 février 2020

ADMINISTRATION GENERALE

N°20/03/09 Adoption du programme d'opérations 2020

Comité Syndical du 3 mars 2020

N°20/03/09 Adoption du programme d'opérations 2020

Rapport,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que le programme d'opérations 2020 et le report 2019 doivent être inscrits au Budget Primitif.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers Collègues, de bien vouloir :

1°) **ADOPTER** le programme d'opérations 2020 et le report 2019 d'un montant global de **8 622 060,62 €** ; cette somme étant prévue au budget.

Le détail par SMP est le suivant

Collectivité	Report 2019	Programme 2020	TOTAL
SMP Bassin du Couesnon	341 642,00	335 005,00	676 647,00
Collectivité Eau du bassin Rennais	289 434,09	3 097 236,57	3 386 670,66
Eau du Pays de St Malo	637 810,50	644 928,46	1 282 738,96
SMP Ouest 35	42 350,00	169 604,00	211 954,00
SMP la Valière	136 950,00	2 627 100,00	2 764 050,00
IAV		300 000,00	300 000,00
<u>TOTAL</u>	1 448 186,59	7 173 874,03	8 622 060,62

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 3 mars 2020

Le Président,

Auguste FAUVEL

